

Programme électoral

open **MR** GANSHOREN





1

Stephane
OBEID

open MR

GANSHOREN



www.1083.be



2

Magali
CORNELISSEN



3

Massimo
SCOTTI



4

Diana
ARUTUNIAN



5

David
STEEGEN



6

Marleen
GANDOSI -
VAN
VRECKEM



7

Franco
GANDOSI



8

Melissa
AMIRKHIZY



9

Romain
BEAUMONT



10

Anna
HOVSEPYAN



11

Marc
GOOSSENS



12

Aurore
DESPONTIN



13

David
BRANCALEONI



14

Djulia
MUKONDE



15

Yves
LELEUX



16

Monica
CIUFU



17

Lionel
VAN DAMME



18

Anna
POLONSKA



19

Zoraj
MANUKYAN



20

Bernadette
FONTAINE



21

Ciprian
CIUFU



22

Odara
THONGSAMOUTH



23

Thomas
DE KEYSER



24

Gentiane
VERSTRAETEN



25

Michel
VANBRABANT



26

Chantal
VAN RAMPENBERGH



27

Serge
MARIT



28

Narjisse
TAGMOUTI



29

Robert
GENARD

**Chers habitants, Chères habitantes,
Chères Ganshorenoises, Chers Ganshorenois,**

Ganshoren est une commune qui me passionne. Elle concentre une série d'enjeux typiquement urbains et ce, dans un territoire relativement restreint caractérisé par son côté résidentiel et verdoyant. Des enjeux qui ont d'abord attiré à la qualité de vie : Que cela passe par la sécurité, la propreté, la mobilité ou encore l'environnement ; toutes ces thématiques qui touchent votre quotidien.

Que vous habitiez la commune depuis des dizaines d'années ou que vous venez de vous y installer, vous nous avez fait part, depuis plusieurs mois, de votre réalité dans votre quartier via la plateforme www.1083.be dont nous vous présentons quelques résultats à la page suivante. Vous êtes des centaines à vous être exprimés, et je vous en remercie très sincèrement. En effet, les candidats de la Liste Open MR ont pu grâce à vous affiner les propositions afin de vous proposer un programme électoral proche de votre réalité, loin des slogans et des promesses creuses ; c'est ce programme que vous tenez entre vos mains.

Mais une véritable vision pour la commune n'en serait pas une si elle ne portait pas en elle les contours d'un développement territorial assumé au travers d'identités fortes. A cet égard, nous partageons avec vous le déficit d'image de la commune de Ganshoren à l'échelle régionale et nous souhaitons enfin faire de Ganshoren une commune plus attrayante.

Ce renforcement de l'attractivité passe bien entendu par l'amélioration de la qualité de vie au sein des quartiers mais également par l'émergence d'identités territoriales plus fortes structurant davantage l'image de notre commune. Ainsi, nous proposons de renforcer l'identité urbaine de la commune au travers du développement de pôles urbains que nous détaillons à la fin de ce programme.

Ganshoren est une commune qui nous passionne mais Ganshoren mérite mieux. Vous méritez des choix clairs et assumés pour améliorer votre qualité de vie mais également une vision de développement territorial permettant de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain en améliorant l'attractivité de notre commune. Comptez sur moi et sur les candidats de la liste pour rencontrer cette ambition pour Ganshoren.

Belle lecture,

Stéphane OBEID
Candidat Bourgmestre



1083

vision ▸ visie

En quelques chiffres

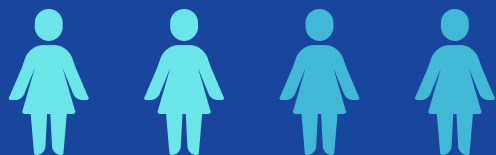
powered by *open* **MR**



16 quartiers consultés



600 Ganshorenois.e.s rencontrés



47 % de femmes

53 % d'hommes



26 % de moins de 35 ans
31 % entre 35 et 54 ans
43 % de 55 ans et plus

Thématiques prioritaires



1. Se sentir en sécurité dans une commune propre



1. Se sentir en sécurité

La sécurité est un enjeu capital pour notre commune. Pour faire face à l'insécurité, nous sommes convaincus que l'exercice des principes fondamentaux de l'autorité publique est essentiel pour garantir le respect des règles de droit au sein de notre société, et en particulier notre commune.

Malgré un contexte de stabilité générale des délits à Ganshoren, il est impératif de poursuivre nos efforts pour garantir la sécurité de tous. Certains éléments, tels que les vols et extorsions ou les vols à mains armées demeurent préoccupants.

Tandis que les délits de coups et blessures ainsi que les actes de vandalisme demeurent relativement stables, d'autres infractions comme les cambriolages, les vols de vélos ou les vols dans ou sur véhicules persistent à un niveau élevé.

Pour renforcer la sécurité au sein de notre commune, nous proposons :

- De se doter de moyens supplémentaires pour appliquer les sanctions administratives communales : Il s'agit de renforcer les effectifs, c'est-à-dire augmenter le nombre d'agents de la prévention, agents constatateurs et sanctionnateurs ainsi que le montant des amendes. Les sanctions administratives communales sont devenues des outils essentiels qui ont prouvé leur efficacité dans la lutte contre les incivilités et contre l'impunité de faits non-sanctionnables pénalement.
- De mener des campagnes de sensibilisation qui rappellent les sanctions encourues en cas d'infraction, à l'aide d'outils technologiques notamment ;
- De parfaire l'usage et d'augmenter le nombre de caméras dans les rues. Il s'agira :
 - De mettre en place une interconnexion des réseaux de vidéo-protection publics, parapublics et privés afin d'assurer un accès multiple et coordonné de la surveillance entre les services de police, des gardiens de la paix et des services de gardiennage de grands magasins, d'infrastructures sportives et d'infrastructures de transports publics ;
 - D'équiper, de façon harmonisée, l'ensemble des crèches, des écoles, des professions libérales sensibles du système Télépolicé-Vision ;
 - D'inciter, via un subside communal, des commerces à installer le système de Télépolicé qui permet de prévenir les forces de l'ordre en cas de vols à mains armées ;
 - D'acquérir plus de caméras mobiles afin de combattre les dépôts clandestins.
- De renforcer la présence des services de police de proximité et la visibilité de l'autorité publique : Il s'agit de systématiser les patrouilles pédestres, cyclistes et canines, voire équestres, sur le territoire de la commune au départ de notre commissariat, afin de mieux prévenir et agir en cas d'actes de criminalité, notamment de vandalisme et trafic de stupéfiants.
- D'utiliser des systèmes de verbalisation automatique pour certaines infractions (de la route notamment) afin de permettre aux forces de l'ordre de se concentrer sur des priorités plus importantes, comme la prévention des délits et crimes graves.
- De mettre en place une véritable coordination avec les communes voisines dans les domaines de la sécurité pour améliorer l'efficacité de nos actions

- D'appeler à une implication de tous quant à la connaissance des normes et le respect de l'autorité publique, ce qui appelle à une pédagogie adaptée. Une sensibilisation, dès le plus jeune âge, à la sécurité, aux règles en vigueur et aux métiers de la sécurité est une garantie du respect des normes sociétales et vient compléter l'éducation parentale dans ce domaine. Il s'agira de :
 - Promouvoir la fonction de policier et de gardien de la paix par la mise en place d'un partenariat scolaire, permettant aux enfants de rencontrer les policiers et gardiens de la paix, qui pourraient présenter leur métier ainsi que les compétences qui leur sont conférées dans le cadre de la loi.
 - Ajouter aux programmes locaux de prévention, l'éducation au civisme dispensé dans le cadre des activités des écoles de devoirs, des stages, et autres activités communales à destination des jeunes de moins de 18 ans

2. Dans une commune propre

La propreté au sein de notre commune est un pilier essentiel de notre qualité de vie. Nous considérons que pour garantir la propreté publique, il faut adopter une approche globale, engageant des actions préventives, réactives et répressives pour contrer chaque source de malpropreté. Ensemble, nous aspirons à une commune où la propreté est une réalité quotidienne, où chacun se sent responsable de maintenir l'environnement urbain impeccable. C'est un défi majeur que nous relevons avec détermination et engagement pour le bien-être de tous. Pour ce faire, nous proposons :

1) Parmi les mesures réactives

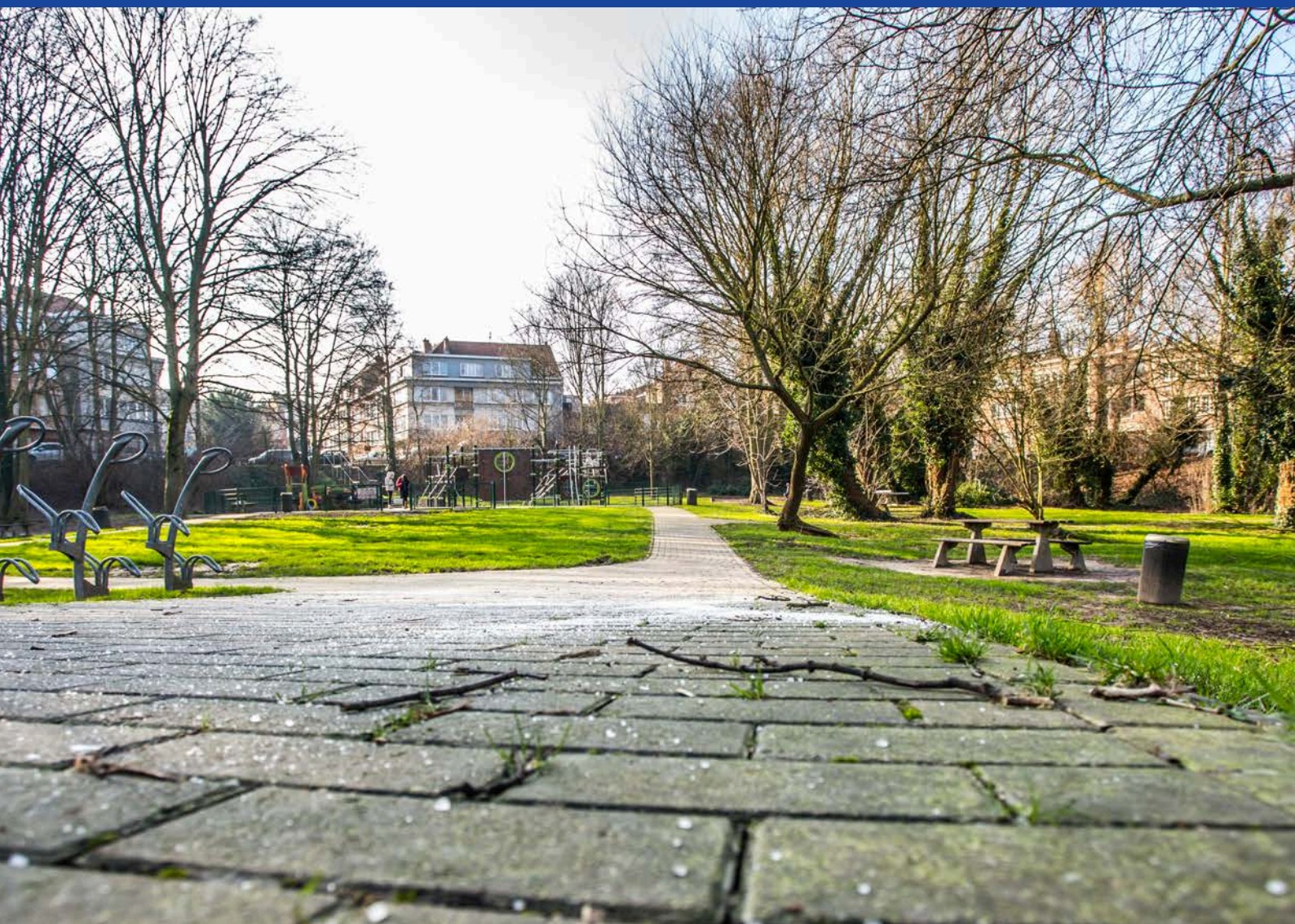
- De continuer à renforcer les effectifs sur le terrain en complétant le cadre des agents de la propreté publique ;
- D'investir pour moderniser le matériel de nettoyage ;
- De mobiliser les gardiens de la paix pour rapporter les problèmes de malpropreté constatés sur le terrain ;
- D'améliorer la coordination des services Prévention, Propreté, et Travaux publics ;
- De mettre en place un système de diffusion des informations qui proviennent de tous les acteurs ayant une connaissance du terrain (citoyens, ambassadeurs pp, services communaux) vers le service propreté publique. Il s'agit d'améliorer la circulation des informations relatives à l'état de l'espace public.
- De prévoir des poubelles de tri PMC/P&D/Organic dans la commune.

Par ailleurs, la répartition des compétences en matière de propreté publique entre la Région et la commune génère des situations complexes où chacun se rejette la responsabilité du travail non accompli. L'un de nos principaux défis sera également de pallier au manque de coopération/coordination entre tous les acteurs de la propreté. Nous proposons de transférer intégralement la compétence de nettoyage de toutes les voiries aux communes pour plus d'efficacité.

2) Parmi les mesures répressives

Outre le renforcement des effectifs opérationnels sur le terrain, nous sommes convaincus que les mesures qui doivent conduire à diminuer la malpropreté passent par un renforcement des sanctions. De manière générale, l'application du principe de « tolérance zéro face à la malpropreté » doit être la règle. Les poursuites, la répression et les sanctions des actes de malpropreté doivent encore être renforcées. Dans ce cadre, nous proposons:

- D'augmenter l'installation des caméras de surveillance de manière à bien quadriller l'ensemble du territoire ainsi que le montant des amendes infligées pour sanctionner les contrevenants qui commettent des actes de malpropreté ;
- De renforcer l'équipe d'agents verbalisateurs ;
- De créer une cellule de répression des actes de malpropreté, composée d'un coordinateur (qui gère également le numéro vert créé pour réceptionner les plaintes et agir plus rapidement sur le terrain), d'agents qui constatent sur le terrain et d'un agent qui sanctionne et assure le suivi administratif des constats ;
- D'identifier les zones à déchets (boissons vides, meubles, vêtements, déjectionsetc.) pour ensuite y placer des caméras ou envoyer des patrouilles régulières .



3) Parmi les mesures préventives

Sur le volet de la prévention, nous proposons notamment de consolider et de pérenniser le réseau citoyen d'ambassadeurs de la propreté. Il s'agit de faire prendre conscience des enjeux de la propreté urbaine en mobilisant l'engagement de citoyens pour qu'ils sensibilisent leur entourage à adopter les bons gestes et ce en menant des actions de communication et de sensibilisation ainsi que des opérations chocs de ramassage de déchets sur l'espace public.

Il nous tient également à cœur de soutenir les ganshorenois.es dans la gestion de leurs déchets de manière plus globale.

La commune de Ganshoren est l'une des dernières communes à gérer sa propre déchetterie. Malgré son succès, cette déchetterie communale ne répond plus vraiment ni aux besoins actuels, ni aux attentes légitimes des habitants (trop petite, difficile d'accès, limitée quant aux objets acceptés, horaire restreint, etc.). Dans ce contexte, nous proposons de créer une « déchetterie du Nord-Ouest » - gérée et financée par l'Agence Bruxelles-Propreté - sur le site Darwin situé rue Nestor Martin. Il s'agit en effet d'une implantation idéale : sur le territoire de Ganshoren, à la frontière avec Berchem-Sainte-Agathe, loin des habitations, facilement accessible via le ring pour l'évacuation des déchets.



2. Se déplacer en toute quiétude



Principalement marquée par la présence d'importants axes routiers régionaux d'entrée de ville que sont les avenues Charles-Quint et de l'Exposition Universelle, sa situation entre l'échangeur de Grand-Bigard et l'entrée du tunnel Annie Cordy au pied de la Basilique du Sacré-Cœur, notre commune est traversée par plus de 70.000 navetteurs, soit plus d'un tiers des voitures qui entrent en Région bruxelloise, risquant de perturber son caractère résidentiel. Ganshoren est donc concernée par une partie non négligeable de trafic de transit qui se mêle à un trafic de destination, lié notamment à la présence de plusieurs écoles.

Concernant les infrastructures pour les transports publics, les véhicules, les piétons et les cyclistes, plusieurs constats nécessitent une attention particulière :

- Pour les transports publics : Les axes comme les avenues Charles-Quint, des Neuf Provinces, ou encore la place Marguerite d'Autriche sont confrontés à des problèmes de congestion, prolongeant les temps d'attente pour les transports en commun.
- Pour les véhicules : Le réaménagement prévu de l'avenue Charles-Quint, exige des réflexions complémentaires pour protéger les quartiers résidentiels d'un report de trafic de transit. Il s'avère également nécessaire de garantir la fluidité automobile sur le territoire communal et d'analyser l'opportunité des aménagements, tels que les casse-vitesse.
- Pour les piétons : Des réaménagements prioritaires sont nécessaires, tels que la rue Delhove et l'avenue des Neuf Provinces, pour favoriser la mobilité piétonne. De même, l'axe Vanderveken-Demesmaeker réclame des trottoirs plus larges et mieux aménagés pour les modes actifs (piétons, cyclistes...).
- Pour les cyclistes : Des axes majeurs comme l'avenue Jacques Sermon et la connexion place Marguerite d'Autriche-Rue Nestor Martin manquent d'aménagements cyclables, impactant la fluidité des déplacements. Il s'agira d'aménager des pistes cyclables à tous les endroits où les besoins auront été identifiés.
- De plus, la problématique des trottinettes en « free floating » et les incivilités associées doivent être gérées avec fermeté pour assurer une cohabitation respectueuse entre tous les usagers.

Pour rendre la mobilité plus inclusive, mais surtout retrouver un lien vertueux entre la mobilité et la sécurité ainsi qu'à l'accessibilité de nos commerces, nous faisons les propositions suivantes :

1. Garantir le libre choix pour TOUS et TOUTES les Ganshorenois.es, pour mieux y vivre !

Les politiques régionales ont conduit les usagers à s'opposer les uns aux autres, reflétant le caractère « émietté » des compétences en la matière. L'Open-MR veut que les Ganshorenois.es aient le libre choix du moyen de transport auquel ils recourent. Cela implique qu'il faut encourager l'accessibilité au réseau pour les modes actifs tout en préservant une mobilité automobile fluide et en diminuant la pression générée par le trafic de passage dans les voiries de quartier, ceci afin de garantir une qualité de vie agréable dans le tissu de voiries qui ne sont pas dédiées au transit.

Le fil conducteur sera de mettre en place des solutions équilibrées pour en finir avec l'opposition des modes et le dogmatisme anti-voiture.

2. Améliorer les réseaux piétons, cyclables et PMR



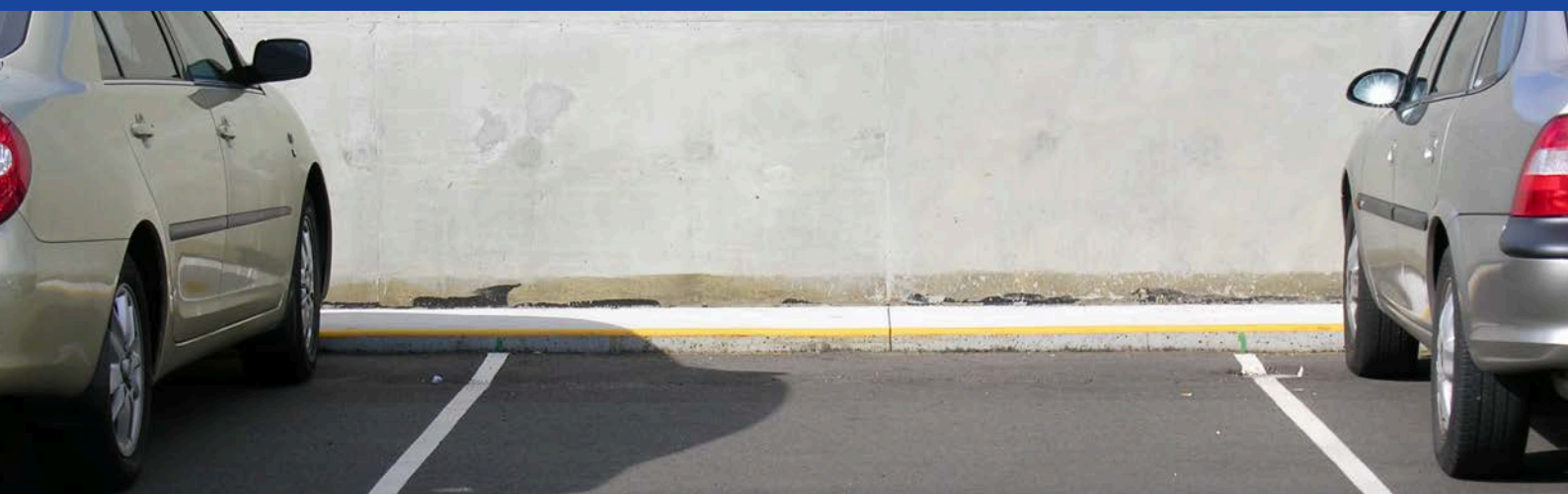
- Explorer les possibilités d'aménagement variés pour les piétons et les cyclistes, tels que les zones piétonnes, les sens uniques et les filtres modaux, en identifiant les endroits particulièrement exposés aux conflits entre usagers (ex : piste cyclable avenue de l'Exposition) ;
- Plaider auprès de la Région pour sécuriser certains passages piétons ;
- Développer le stationnement vélo et créer des espaces dédiés aux vélos-cargos. En voirie, le placement de boxes à vélos doit, le plus possible, être prévu sans empiéter sur les autres modes de déplacement (piétons, automobile) ;
- Prévoir des itinéraires sécurisés en vélo à travers Ganshoren pour les personnes qui vont chercher et déposer leurs enfants à l'école ;
- Veiller au respect des dropzones pour les trottinettes et vélos en free floating prévues au plan communal. En cas de non-respect de celles-ci, mettre en œuvre une politique très ferme de retrait des véhicules abandonnés ailleurs dans l'espace public et recourir à des sanctions financières à l'encontre des usagers et opérateurs ;
- Mettre en place un service de transport à la demande à destination des publics moins mobiles ou à mobilité réduite ;
- En collaboration avec les services de police, lutter activement contre les incivilités dans la circulation, quel que soit le type d'usager (auto, moto, vélo, trottinette, etc.).

3. Continuer d'encadrer le stationnement automobile

Le stationnement est un aspect de la mobilité qui peut s'avérer difficile à mesurer que les règles de mobilité régionales et communales s'entremêlent.

Afin d'organiser le stationnement sur le territoire communal en tenant compte des besoins de chaque citoyen, nous proposons de :

- Prendre des mesures pour harmoniser les règles de stationnement avec les communes voisines ;
- Favoriser la mutualisation du stationnement existant et créer des emplacements hors voirie ;
- Tenir compte du stationnement des professionnels mobiles et développer le réseau de bornes électriques ;
- Insister sur le respect des règles de stationnement, en particulier pour les camionnettes ;
- Maintenir les tarifs des cartes de riverain à un niveau acceptable.



III. S'approvisionner chez nos commerces locaux



L'économie locale et les commerces locaux en particulier constituent une plus-value tant en termes d'attractivité du territoire communal que de création d'emploi et de qualité de vie des habitants. Le commerce local est cependant confronté de manière exponentielle à de nombreux défis, tels que :

- Son accessibilité, avec notamment les problèmes de fluidité du trafic et de possibilités de parking ;
- La diversité de l'offre ;
- Les nouvelles formes de consommation ;
- La concurrence des centres commerciaux extra-urbains ;
- L'émergence des nouvelles technologies du numérique.

En somme, la revitalisation de l'économie locale et la restauration de l'attractivité commerciale des artères qui doivent retrouver le faste des années 80-90 caractérisées par des commerces attrayants est une priorité. Il faut continuer à encourager et à soutenir les commerçants locaux pour dynamiser l'économie locale et maintenir la diversité des offres commerciales de qualité et de proximité.

Il s'agira aussi de renforcer l'attractivité du territoire en organisant plus de festivités, guinguettes, des moments de rencontre et de socialisation tout en préservant le caractère résidentiel et paisible de la commune de Ganshoren. Pour atteindre ces objectifs, nous proposons de :

- Définir une Stratégie Communale de Revitalisation et de Développement Commercial : la mise en place d'une stratégie de développement permet de fixer des objectifs territoriaux tout en assurant un développement durable visant à renforcer les noyaux commerciaux. La stratégie devra notamment comprendre :
 - Réaménagement de la place Guido Gezelle dans le cadre du développement d'un pôle economico-administratif afin d'en faire le « centre-ville » de la commune ;
 - Développement d'un pôle economico-touristique autour de la Basilique de Koekelberg jusqu'à Charles-Quint. Ce projet comprend l'organisation d'un marché des plaisirs d'hiver autour de la Basilique et du Parc Elizabeth[i] ;
 - Revitalisation économique de l'avenue Charles-Quint en partenariat avec la Région dans le cadre du réaménagement de l'avenue;
 - Revitaliser les places de la commune.
- Consolider le « Guichet économie locale » (GEL) du Nord-Ouest pour relancer l'activité économique et créer une dynamique attrayante : Le guichet devra accompagner la commune dans l'élaboration de sa stratégie de développement commercial, et en particulier aider les entrepreneurs dans les démarches à accomplir pour créer une entreprise, soutenir l'association des commerçants, rechercher des subsides dédiés à aider nos commerçants ganshorenois et contribuer à la revitalisation commerciale.
- Diffuser des « chèques commerces locaux » : Des chèques (sous forme papier ou digitale) à utiliser uniquement dans les commerces partenaires afin d'encourager les comportements de consommation et de production vers le niveau local. En injectant des moyens financiers sous forme de chèque commerce, il s'agit de soutenir l'artisanat, les activités économiques locales, durables, attractives et circulaires autant que possible.

- Créer la plateforme numérique « Local Together ». Il s'agira d'une plateforme de marketing digital, de promotion de l'offre commerciale locale, de promotion des chèques commerces et de mise en réseau des commerces locaux. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les Ganshorenois.es sur tout ce qui a trait à l'économie locale et à ses bienfaits.
- Octroyer des primes à l'installation pour une revitalisation commerciale des quartiers : il y a lieu d'encourager l'implantation de nouveaux commerces sur le territoire de la commune en apportant un soutien concret et pragmatique aux commerçants, L'octroi de primes devra faire l'objet d'une analyse et d'un suivi des projets commerciaux futurs afin de garantir la diversité de l'offre sur le territoire communal.
- Établir le cadastre des cellules commerciales vides et le diffuser auprès des candidats entrepreneurs via notamment le GEL du Nord-Ouest.
- Proposer de réunir les indépendants en réseau afin que les autorités communales puissent être informées de leur situation et les soutenir dans leurs démarches.



Pouvoir se loger et mener des projets urbanistiques sans tracas



Le logement est le socle fondamental de toute communauté prospère. Nous aspirons à offrir des solutions concrètes pour répondre aux besoins diversifiés des habitants en matière de logement. Notre engagement est double : faciliter l'accès à la propriété tout en veillant à la qualité et à la diversité des logements sociaux. Pour concrétiser cet objectif inclusif, nous proposons :

1. Attirer et Maintenir la Classe Moyenne à Ganshoren

- Construction de logements durables : encourager et soutenir la construction de logements sur les terrains disponibles à Ganshoren, pour répondre à la demande croissante, tout en tenant compte des questions de fonctionnalité et mixité sociale.
- Accès à la propriété : permettre et faciliter l'accès à la propriété en appliquant le leasing immobilier avec option d'achat sur les biens mis en vente par la commune. Ce système permet de louer une habitation neuve tout en bénéficiant d'une option d'achat et d'un remboursement des loyers jusqu'à quinze ans en cas d'achat du bien. Cela permet au locataire de transformer son loyer comme apport pour souscrire un emprunt hypothécaire et devenir propriétaire du bien loué.
- Activation des logements inoccupés : collaborer avec la Région et inciter les propriétaires de biens inoccupés à les remettre sur le marché locatif via une Agence Immobilière Sociale (AIS), contribuant ainsi à augmenter l'offre de logements disponibles.
- Allègement de la fiscalité : diminuer progressivement les centimes additionnels au précompte immobilier d'ici 2030 afin d'atteindre 3.142 centimes additionnels et passer en dessous de la médiane régionale (à savoir 3.200 c.a.). Dans l'intervalle, nous proposons d'octroyer une prime communale « précompte immobilier » aux propriétaires occupants, leur offrant un soutien financier pour faire face au montant de plus en plus élevé du précompte immobilier.

2. Gérer efficacement les logements sociaux existants

- Rénovation et sécurisation : poursuivre la rénovation et la sécurisation des logements sociaux, ainsi que la gestion durable de leurs abords ;
- Proposition d'un moratoire sur la construction de nouveaux logements sociaux étant donné les efforts de notre commune dans ce domaine par rapport à la moyenne régionale. Ceci afin de consacrer les ressources disponibles à la rénovation et gestion durable du parc immobilier social actuel et réduire le nombre de logements inoccupés à long terme ;
- Création d'un service « logement & urbanisme » destiné à informer les Ganshorenois.es en un lieu unique concernant les aides aux logements, les primes disponibles, le respect des normes en matière d'habitation, la législation en matière de location, etc.

3. Parfaire les procédures de délivrance des permis d'urbanisme

Les règles et les procédures d'urbanisme découragent, voire empêchent la mise en œuvre de projet de construction ou font fuir certains habitants qui désiraient s'engager dans des projets de rénovation-installation, et ce au détriment de l'attractivité de notre commune. Nous proposons de mener une évaluation des normes et des pratiques de délivrance des permis d'urbanisme, et forts de ses enseignements :

- De simplifier les procédures communales de délivrance des permis d'urbanisme ;
- De réviser et d'abroger certaines des normes urbanistiques communales (PPAS, RCU) désuètes au regard de l'évolution des usages et des normes régionales ;
- D'appliquer strictement les règles et les normes en vigueur sans zèle excessif.

Bénéficiaire d'un service public efficace tout en payant moins d'impôts



Une gestion efficace de notre commune et la réduction des charges fiscales tout en maintenant des services de qualité est la pierre angulaire de notre engagement envers les citoyens de Ganshoren. Nous nous engageons à mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer l'administration, rationaliser les dépenses et garantir un service optimal à nos concitoyens.

Pour ce faire, il convient d'auditer les processus administratifs, les besoins en personnel, de mettre fin aux procédures inutiles et d'assurer que les ressources de la commune sont utilisées de manière efficiente pour répondre aux besoins des citoyens.

1. Audit de l'administration

Nous proposons la réalisation d'un audit exhaustif de l'administration communale de Ganshoren et de son CPAS. Cet audit concernera à la fois le personnel, la structure et le management et aura pour objectif d'optimiser les ressources humaines et d'améliorer le fonctionnement interne de la commune. Cet examen approfondi identifiera les besoins des services, visant une réorganisation interne priorisant le bien-être des employés et l'efficacité des services, entre autres par une réaffectation intelligente des postes.

2. Rationalisation des dépenses

Notre priorité sera la rationalisation des dépenses, comme préalable à toutes considérations d'augmentation des impôts. Nous examinerons minutieusement chaque aspect du budget communal et de son CPAS pour identifier des opportunités d'optimisation et d'économie sans compromettre la qualité des services offerts à nos citoyens. Il s'agira notamment de :

- Concentrer les efforts sur les dépenses ordinaires, en mettant en place un monitoring du nombre d'engagements et en augmentant l'arsenal des sanctions administratives communales
- Favoriser les synergies avec les autres communes afin de profiter d'économies d'échelle (propreté, enseignement, offre culturelle et sportive) ;
- Envisager un partenariat avec le privé pour la gestion de la piscine ou une reprise de sa gestion par la Région bruxelloise afin d'alléger les dépenses communales tout en veillant à son accessibilité prioritaire pour les Gansharenois.es.

3. Trajectoire budgétaire à Long Terme

Nous établirons une trajectoire budgétaire claire et responsable pour les dépenses de personnel et les nominations, projetant nos engagements financiers jusqu'en 2030. Cette vision à long terme permettra une gestion prudente et durable des ressources communales.

4. Transparence dans les recrutements

Nous instaurerons des processus de recrutement transparents et équitables, en incluant des représentants de différents horizons, y compris de l'opposition, dans les comités de sélection. Ceci assurera une plus grande diversité d'opinions et renforcera la confiance dans la sélection des employés communaux.

5. Une diminution de la pression fiscale

Nous portons le principe d'une diminution de la pression fiscale au profit d'une meilleure utilisation des ressources et d'une rationalisation des dépenses communales, nous proposons une diminution de plus de la pression fiscale à Ganshoren.

Pour ce faire :

- Nous continuerons le processus entamé de diminution progressive des additionnels aux Impôts des Personnes Physiques jusqu'à 6 % pour passer en-dessous de la moyenne régionale (à savoir 6,2%).
- Nous diminuerons progressivement les centimes additionnels au Précompte Immobilier d'ici 2030 afin d'atteindre au moins 3.142 centimes additionnels et passer en-dessous de la médiane régionale (à savoir 3.200 c.a.).
- Dans l'intervalle, nous proposons d'octroyer une prime communale « précompte immobilier » aux propriétaires occupants, leur offrant un soutien financier pour faire face au montant de plus en plus élevé du précompte immobilier.

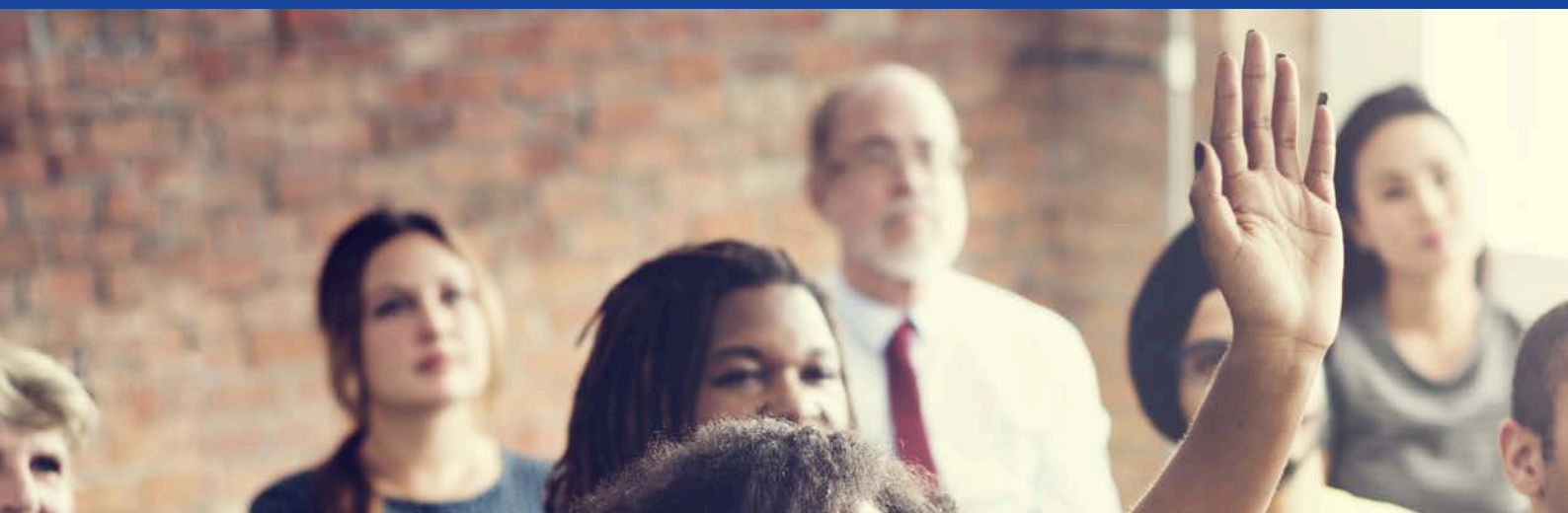


S'adresser à une commune au service du citoyen



Notre vision pour Ganshoren repose sur un principe fondamental : donner la parole à chacun. Nous croyons fermement que pour bâtir une commune attractive, il est essentiel d'impliquer activement les résidents dans les décisions qui façonnent leur quotidien. Pour concrétiser cet idéal, nous proposons de :

- Parfaire les outils et canaux de communication, de réception et de traitement des questions, suggestions et demandes d'interventions des citoyens : L'objectif est de garantir que chaque requête soumise par les citoyens à la commune trouve une réponse et une solution ;
- Désigner un équivalent temps-plein en charge de la publicité des informations liées aux activités proposées par la commune mais également par le CPAS et les A.S.B.L. présentes sur le territoire communal, et ceci pour tous les âges.
- Améliorer l'accessibilité téléphonique et étendre les heures d'ouverture de l'administration communale un jour par semaine jusqu'à 20h00 : Cette mesure vise à garantir un accès facilité aux services pour les personnes qui travaillent, favorisant ainsi une meilleure accessibilité et répondant aux besoins des citoyens actifs.
- Organiser des assemblées citoyennes dynamiques : organiser régulièrement des assemblées citoyennes ouvertes à tous. Ces rencontres seront conçues pour faciliter la participation de chacun, en partenariat avec les centres culturels et en utilisant des plateformes en ligne et les réseaux sociaux pour garantir l'accessibilité des débats et des échanges ;
- Créer le Conseil Consultatif des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et celui des Seniors : Pour garantir que tous les aspects de la vie à Ganshoren soient inclusifs et accessibles, nous mettrons en place ces deux Conseils Consultatifs. Ces citoyens-experts de la vie quotidienne seront consultés sur des sujets essentiels tels que la sécurité, l'accessibilité urbaine, les transports, le logement, la santé, les activités récréatives et bien plus encore. En effet, l'expertise des PMR et des aînés est inestimable pour élaborer des politiques et des initiatives qui répondent efficacement à leurs besoins.
- Octroyer des budgets participatifs pour une qualité de vie améliorée : Ce budget participatif doit permettre de mettre à disposition d'un ou plusieurs comités de quartier des moyens pour qu'ils puissent mener à bien des projets visant l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier.
- Impliquer les citoyens dans l'embellissement de la commune lors des fêtes de fin d'année : Cela pour renforcer le sentiment de communauté et apporter de la joie à ceux qui se sentent seuls pendant cette période.
- Parfaire le dispositif de mise à disposition aux comités de quartiers ou associations des barbecues, bancs et tables et du matériel pour des événements « clé sur porte » sous la forme d'un pack « convivialité »



Vivre dans une commune où toutes les générations se sentent bien



Ganshoren incarne une mosaïque intergénérationnelle dynamique, où la jeunesse en plein essor côtoie une population senior précieuse. Cette richesse de la diversité des générations est une force encore sous-exploitée. Des liens ténus unissent les générations et les quartiers, avec peu d'activités intergénérationnelles et une offre culturelle à parfaire, particulièrement pour les adolescents.

Les moins de 18 ans représentent un quart de notre population dont la moyenne d'âge est de 39 ans. À l'ère du numérique, où la connectivité est omniprésente, la jeunesse recherche des moyens d'accès à l'information plus fluides, notamment pour être intégrée dans la vie citoyenne et participer activement aux événements organisés par la commune.

Nos aînés, souvent isolés, peinent à tisser des liens sociaux et ressentent parfois une routine solitaire. Ils peuvent éprouver des difficultés à se déplacer, ou à se mettre au courant de toutes les informations et activités réalisées par la commune. L'accès à la technologie actuelle et dès lors l'utilisation des réseaux sociaux et autres moyens de communications virtuels peuvent s'avérer compliqués à appréhender pour les aînés

Enfin, de jeunes adultes, en particulier de la classe moyenne, choisissent de s'établir à Ganshoren pour fonder une famille, séduits par l'accessibilité du logement et le caractère paisible de notre commune. Ils sont cependant vite confrontés au manque de milieux d'accueil et de places dans nos écoles maternelles, primaires et secondaires pour leurs enfants.

Le problème est particulièrement criant concernant l'entrée en secondaire pour laquelle les listes d'attente augmentent chaque année en ce qui concerne certaines écoles fortement demandées, en raison du décret « inscription » de la Fédération Wallonie-Bruxelles empêchant de nombreux parents ganshorenois d'inscrire leur enfant en secondaire à Ganshoren, par l'application aveugle d'algorithmes défavorables à notre commune.

Pour nos enfants et nos jeunes, il faut :

- Renforcer le soutien à la petite enfance : instaurer un incitant (fiscal par ex.) à l'installation de milieux d'accueil dans le respect des règles d'accès en vigueur et favoriser le développement de structures et d'espaces dédiés aux tout-petits.
- Créer des espaces intérieurs/extérieurs de psychomotricité pour faciliter le jeu entre parents et enfants.
- Poursuivre les efforts pour renforcer l'offre d'enseignement au niveau communal afin de pallier à la pénurie existant au niveau de la Région ;
- Pouvoir s'inscrire dans les écoles de Ganshoren : mener un plaidoyer actif auprès des autorités compétentes pour résoudre les problèmes d'accès aux écoles de Ganshoren pour les habitants de la commune (le décret Inscription qui n'atteint pas les objectifs voulus en matière de mixité et de choix des parents).
- Agir en faveur de la culture pour la jeunesse : organiser un concert annuel par et pour les jeunes ; Promouvoir un studio professionnel de musique pour encourager les jeunes talents musicaux locaux ; Mettre en place des activités musicales en particulier pour les adolescents de Ganshoren (stages, apprentissage d'un instrument).
- Soutenir les jeunes qui font face à la précarité étudiante : communiquer davantage à propos des aides du CPAS et développer des agences immobilières sociales étudiantes (AISE) ainsi que mettre en place un service d'aide à l'emploi.

- Renforcer l'engagement numérique et la participation citoyenne : créer des canaux de communication numériques accessibles et attrayants pour impliquer la jeunesse dans les décisions communales, offrant ainsi un espace d'expression et d'action pour les jeunes
- Promouvoir des activités interactives : encourager des activités intergénérationnelles pour renforcer les liens entre les différentes tranches d'âge, favorisant ainsi la transmission de savoirs et de valeurs (par le biais d'animations en ludothèque par exemple)
- Créer une salle polyvalente permettant l'organisation d'activités culturelles de qualité pour jeunes et moins jeunes.

Pour nos aînés, il faut :

- Lutter contre l'isolement de nos séniors : proposer des logements intergénérationnels entre seniors et étudiants pour favoriser les échanges et lutter contre l'isolement.
- Mettre en place un « taxi social » : Pour répondre aux difficultés de déplacement de certains aînés, nous proposons de mettre en place un « taxi social » à prix démocratique afin que les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite puissent se mouvoir plus facilement. Ce taxi social serait un service communal qui profiterait à ces personnes lorsqu'elles doivent se rendre à des rendez-vous médicaux, administratifs ou au magasin lorsqu'elles n'ont pas d'autres alternatives.
- Diffuser un périodique spécifique destiné aux aînés : pour répondre aux difficultés des aînés à s'informer par les canaux digitaux, nous proposons un périodique spécifique recueillant les informations complètes et facilement lisibles sur les différentes activités organisées par la commune.
- Organiser des activités entre les services jeunesse et les maisons de retraite.
- Maintenir et parfaire l'accès à l'Espace Public Numérique.
- Garantir des infrastructures décentes, confortables & conviviales pour nos séniors et s'atteler à résoudre la problématique de la rénovation du Home.



Pour la culture:

La culture est un facteur essentiel d'épanouissement et de socialisation. Elle renforce la participation des citoyens à la société, la qualité de la vie associative, la prévention des problèmes sociaux et de l'exclusion. La culture revêt bien entendu un aspect de divertissement, de plaisir, d'épanouissement personnel mais elle est aussi facteur de citoyenneté. Nous proposons de :

- Assurer une offre culturelle adaptée aux seniors. Les activités culturelles doivent être conçues de manière telle qu'elles demeurent accessibles en termes de programmation et de prix mais doivent de surcroît tendre à offrir aux seniors des loisirs de qualité tant récréatifs que formatifs : conférences, voyages culturels, visites d'expositions, etc. ;
- Mettre en place des activités intergénérationnelles qui font se rencontrer les enfants et les seniors : visites de musées, ateliers créatifs, etc. Les aînés sont les dépositaires d'un riche patrimoine qu'ils peuvent transmettre aux générations qui suivent. Témoins du passé, ils peuvent partager leur vécu et sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire. Ces liens sont également mutuellement bénéfiques car l'apprentissage peut aller dans les deux directions (par exemple, des jeunes qui familiarisent leurs aînés à la manipulation des outils informatiques, source d'accès infini à des contenus culturels) ;
- Soutenir les bibliothèques du futur en renforçant leur rôle de médiation des publics, d'outil de formation et d'animations centrées sur le livre ainsi que leur ouverture aux nouveaux médias. Espaces publics de vie, de socialisation, de rencontre et de débat citoyen, il s'agira également de sanctuariser leur budget afin d'enrichir constamment les collections avec des nouveautés sélectionnées dans plusieurs langues modernes et de permettre aux bibliothécaires de devenir des médiateurs culturels ;
- Poursuivre et renforcer l'implémentation de « boîtes à livres » en divers endroits de la commune ;
- Mettre en avant les artistes locaux et les associations culturelles locales, notamment en :
 - Créant, en partenariat avec le centre culturel, un « Parcours d'Artistes » qui permette à ces derniers de se faire connaître, mais également à rendre l'Art plus accessible auprès du grand public. La possibilité ainsi offerte de découvrir les lieux de création et d'avoir un contact direct avec les artistes peut créer des vocations ou donner envie de découvertes plus approfondies ;
 - Organisant des rencontres sur les places publiques en mettant tables et chaises à disposition des artistes et en y invitant le public (en s'inspirant, par exemple, de Place(s) à l'art qui permet aux artistes plasticiens de présenter leurs productions) ;
 - Assurant massivement la publicité de l'offre et de l'actualité culturelle. Cela peut se faire par des annonces dans le journal communal, par un lien sur la première page du site communal, sur la page Facebook de la commune, par des brochures spécifiques largement diffusées parmi la population comme au sein des écoles, etc.
 - Développant des lieux de création, de divertissement et d'exposition (ciné-club, maison de la culture, centres culturels, cafés littéraires, cafés philosophiques, etc.) et favoriser l'installation d'œuvre d'art dans les lieux publics, sous forme d'expositions temporaires ou d'implantations définitives ;

- Valoriser le patrimoine et le folklore pour en faire des éléments centraux de l'attractivité touristique d'une commune. La culture et les infrastructures culturelles participent directement à l'amélioration du cadre de vie et à l'animation des quartiers. Elles renforcent l'attractivité du territoire local, favorisent le maintien des classes moyennes contributives, des entreprises et des forces vives et créatives. La politique culturelle génère une image positive dans un environnement de plus en plus concurrentiel entre villes. A cet égard, les richesses patrimoniales ne sont pas toujours assez mises en valeur alors qu'elles contribuent à la valorisation d'une commune. La politique touristique peut alors s'appuyer sur cette image culturelle générée par l'action culturelle et offre des opportunités aux entreprises culturelles, aux artistes, aux opérateurs touristiques et au secteur HORECA



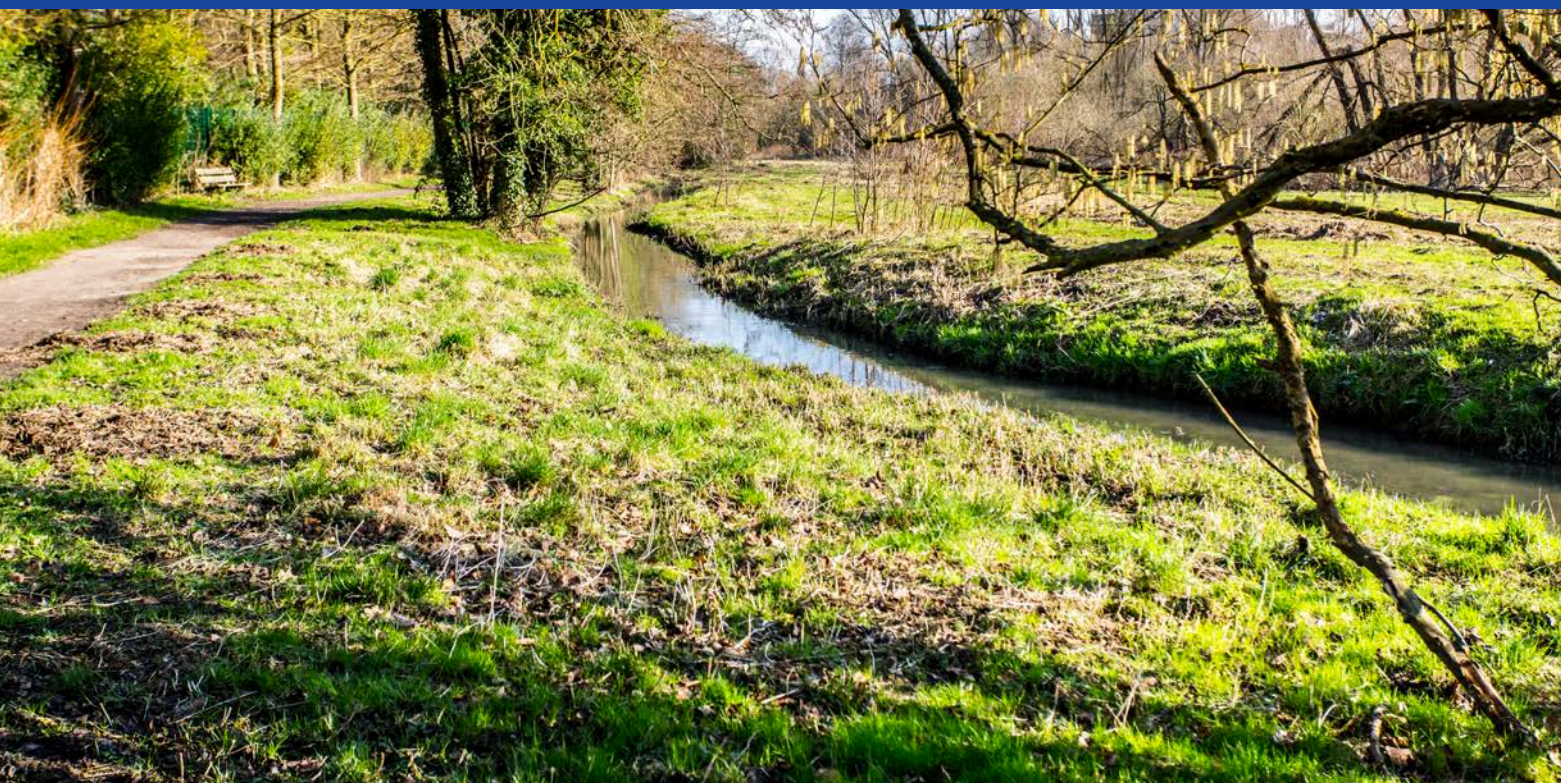
S'épanouir dans un environnement sain et respectueux du bien-être animal

Ensemble nous nous engageons à bâtir une commune prospère qui prend soin de son environnement et de tous ses habitants, humains comme animaux. Notre engagement en faveur de l'énergie durable, de l'écologie, de la biodiversité et du bien-être animal est ancré dans une volonté profonde de préserver notre héritage naturel et de construire un avenir responsable.

En matière d'énergie

La réussite de la transition énergétique passe par l'exploration et le développement de tout notre potentiel local d'énergie renouvelable. L'optimisation des flux énergétiques à la maille d'un quartier doit être privilégiée. Pour ce faire, nous proposons de :

- Faciliter le développement des communautés d'énergie : c'est le regroupement d'un ou plusieurs producteurs avec un ou plusieurs consommateurs proches géographiquement pour organiser la consommation de l'électricité produite. Cela permet d'utiliser directement au niveau du quartier l'excédent de production des détenteurs de panneaux photovoltaïques sans passer par le réseau de distribution classique. Ainsi, chaque citoyen peut devenir acteur du marché en revendant sa production propre et contribuer ainsi à l'alimentation et l'équilibre du réseau.



En ce qui concerne la protection et la promotion de l'écologie urbaine, nous proposons de :

- Renforcer les actions prises visant à renforcer l'embellissement du cadre de vie local et la végétalisation de notre commune : fleurissement des espaces communaux, des bâtiments communaux et des voiries, organiser des concours « façades fleuries », etc.
- Promouvoir des projets locaux, développés par les résidents, pour préserver notre environnement naturel. Encourager activement des initiatives citoyennes visant à protéger ces espaces précieux tout en garantissant une approche durable et respectueuse.
- Créer et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de réhabilitation et de mise en valeur des espaces verts, récréatifs ;
- Réintroduire l'eau dans l'espace public : (« dé-voûtement », mise à ciel ouvert, etc.) : l'urbanisation croissante a contribué à transformer notre paysage naturel à coup d'asphaltage, de pavage, de voûtement, etc. Cette artificialisation du territoire modifie considérablement les équilibres naturels, perturbe le cycle naturel de l'eau.

En ce qui concerne la lutte contre le bruit - Le bruit constitue l'une des nuisances et l'une des préoccupations environnementales majeures de la population en milieu urbain. Pour lutter contre les nuisances sonores, nous proposons de :

- Agir en concertation avec la Région pour assurer une meilleure coordination régionale du suivi et traitement de toutes les plaintes liées aux nuisances sonores;
- Réunir toutes les parties prenantes afin de réduire les nuisances dues au survol de notre commune, en s'alliant avec l'ensemble du Nord-Ouest de Bruxelles.
- Renforcer et coordonner les équipes d'agents sanctionneurs et créer au sein des communes des cellules visant à lutter contre ces nuisances. Celles-ci devront notamment permettre une meilleure coordination entre les agents régionaux chargés du contrôle et les zones de police chargées, par les Bourgmestres, afin de mieux lutter contre les troubles à l'ordre public ;
- Offrir aux agents communaux concernés des formations relatives aux méthodes de mesurage des nuisances sonores, au contrôle et à la gestion du traitement des plaintes ;
- Déterminer les points noirs du territoire communal en termes de nuisances liées à la circulation routière et y effectuer en priorité les contrôles.

En ce qui concerne le bien-être animal, nous proposons de :

- Créer plus d'espaces de liberté pour chiens : améliorer la cohabitation Hommes/Animaux dans les espaces publics avec l'établissement de plus d'espaces dédiés aux chiens.
- Encourager la création d'espaces dédiés aux animaux domestiques dans le cimetière communal : à l'heure actuelle, enterrer son animal domestique dans un jardin est interdit. Or, il y a très peu de solutions proposées aux maîtres si l'on excepte l'incinération ou l'équarrissage. Pourtant, le lien affectif peut être très fort et doit être respecté.
- Organiser des cours de dressage sur notre territoire et poursuivre la collaboration avec Vetas, l'ASBL qui se manifeste dans l'intérêt des animaux s'ils se trouvent dans une situation dangereuse, tant pour eux-mêmes que pour la communauté ou l'inverse.
- Renforcer les actions de sensibilisation de la zone de police à la problématique de la maltraitance animale.

Donner à notre commune l'attrait qu'elle mérite

open **MR**

Actuellement, notre commune n'a pas de véritables centres urbains générateurs d'une identité forte. Ganshoren est avant tout identifiée par son caractère essentiellement résidentiel. Or, l'attractivité d'un territoire est notamment déterminée au travers d'un ressenti étroitement liée à son image. Pour renforcer l'identité de Ganshoren, nous proposons de développer 4 Pôles Urbains en son sein :

1. Un pôle économique-touristique qui se développera autour de la Basilique du Sacré-Cœur avec notamment la redynamisation de l'avenue Charles-Quint et de ses pourtours commerciaux.

2. Un pôle administratif et culturel qui sera développé autour de la place Guido-Gezelle avec la construction d'un nouveau centre administratif, d'une maison de repos et de soins, d'équipements collectifs et la réhabilitation de la place, épicerie historique de la commune

3. Un pôle sportif, de parc cet de loisir qui se développera autour de l'axe « Villas de Ganshoren – Marais de Ganshoren » qui dispose d'équipements sportifs, de zones de loisirs, d'une zone natura 2000, des parcs et des espaces verts.

4. Un pôle industriel d'économie circulaire qui comprendra un Recypark (déchetterie et ressourcerie) et un incubateur des métiers de l'économie circulaire avec espace de co-working sera développé dans la zone industrielle du site Darwin (rue Nestor Martin).